

CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 décembre 2025

Myria Asset
Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 € - RCS Nanterre 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	10
Rapport d'activité de l'OPCVM Maître	15
Rapport certifié du commissaire aux comptes	18

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2025**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 euros

Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 804 047 421

Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - France

Gestionnaire financier par délégation : CANDRIAM

Agréé par la CSSF le 1er Avril 2004 en tant que société de gestion d'OPCVM sous le numéro S00000626 et inscrite depuis le 3 juillet 2014 en tant qu'AIFM sous le numéro A00000634

Siège social : SERENITY – Bloc B / 19-21 route d'Arlon / L-8009 Strassen (Grand-Duché de Luxembourg)

La gestion financière est assurée directement par CANDRIAM et/ou par une ou plusieurs de ses succursales et notamment : .

Candriam – Succursale Française

40, rue Washington 75408 Paris Cedex 08

Candriam – Belgian Branch

Avenue des Arts 58 / 1000 Brussels (Belgique)

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros

Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722

Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge – France

Adresse postale : 12, place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros

Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481

Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge – France

Adresse postale : 12, place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX - France

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Amaury COUPLEZ

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- part C EUR : FR0010234898
- Part F EUR : FR0000974412
- part M EUR : FR0010234914
- part I EUR : FR0011591056
- part K EUR : FR0011591049
- part F USD : FR0010501072
- part I USD H : FR0010922500

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : Fonds de multigestion alternative

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du FCP est la recherche d'un gain absolu et d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence propre à chacune des différentes catégories de parts (€STR Capitalisé pour les parts libellées en Euro, EFR Capitalisé + pour les parts libellées en USD) sur la durée de placement recommandée, avec un objectif de volatilité annuelle moyenne de 5% (8% au maximum), principalement par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement mettant en oeuvre des stratégies de gestion alternative.

Le gérant ne peut contracter d'obligation de résultats. L'objectif mentionné est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indice retenu ne prend pas explicitement en compte de critères de durabilité.

- pour les parts C EUR, F EUR, M EUR, I EUR et K EUR : €STR (ESTER) Capitalisé représente le taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunts au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro.

Il est fourni par European Money Markets Institute qui est une entité enregistrée auprès de l'AEMF conformément aux dispositions de l'article 34 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement et modifiant les directives 2008/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) n°596/2014.

Il est disponible sur le site Internet <https://www.emmi-benchmarks.eu>

- pour les parts I USD H et F USD H : Effective Federal Funds Rate Capitalisé – EFR ou Fed Fund. Il représente le taux auquel les institutions de dépôt négocient entre elles les fonds fédéraux (soldes en USD détenus auprès des banques de la Réserve fédérale) au jour le jour ;

Il est fourni par Federal Reserve Bank of New York (New York Fed)

Il est disponible sur le site Internet : <https://apps.newyorkfed.org/markets/autorates/fed%20funds>

La Société de Gestion délégataire a mis en place des plans écrits et solides qui couvrent les hypothèses dans lesquelles l'indice de référence n'est plus publié ou en cas de modification substantielle dans sa composition. La Société de Gestion délégataire, sur base de ces plans et si cela semble approprié, choisira un autre indice de référence. Tout changement d'indice de référence sera pris en compte dans le prospectus qui sera modifié à cet effet. Ces plans sont disponibles, sur demande, au siège social de la Société de Gestion délégataire.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de ces indicateurs.

Le FCP n'est pas un OPC indiciel.

La performance du FCP sera calculée en cohérence avec la valorisation du portefeuille.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Ce fonds est classifié Article 6 du Règlement SFDR, c'est-à-dire qu'il ne prend pas particulièrement en compte une analyse des aspects ESG et plus précisément, le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Les investissements du FCP concernent des OPC ou fonds d'investissement utilisant tous les différents types de gestion alternative (long/short » (acheteur/vendeur), systématique, discrétionnaire, relative value, arbitrage, etc. mais principalement les gestions « long/short) ou de gestion classique (long only) appliquées à toutes classes d'actifs financiers et principalement aux marchés actions. Les investissements du FCP sont diversifiés, en termes de marchés, de méthodologies de gestion et de gérants. Le FCP ne pourra pas investir plus de 10% de l'actif net dans un seul OPC ou fonds d'investissement sous-jacent de gestion alternative. La gestion est diversifiée et discrétionnaire selon les anticipations du gérant.

Le FCP investit principalement dans des OPC ou fonds d'investissement ayant recours aux stratégies dites « long/short », et à moindre degré dans d'autres stratégies de gestion alternative. Le FCP pourra également avoir recours à de nouveaux outils de gestion.

Les stratégies « long/short » (« acheteur/vendeur ») ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte. Part de l'actif : de 0 à 100%.

Les stratégies « arbitrage/relative value » ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc. Part de l'actif : de 0 à 30%.

Les stratégies « long only » visent à prendre des positions directionnelles sur toutes classes d'actifs et plus particulièrement sur les actions. Part de l'actif : de 0 à 20%.

Les stratégies et les OPC ou fonds d'investissement sous-jacents sont sélectionnés au moyen d'un processus structuré, géré en interne par le délégataire de gestion financière Candriam. Ce processus s'inscrit en permanence dans l'analyse macro-économique des marchés financiers. Il fait intervenir des critères quantitatifs et qualitatifs dans la sélection des stratégies et des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents.

A la fois pour les investissements gérés en direct et/ou les fonds sous-jacents, le fonds ne prend pas systématiquement en compte les principaux impacts négatifs sur la durabilité pour l'une ou l'autre des possibles raisons suivantes :

- Tout ou partie des entreprises émettrices ne fournissent pas suffisamment de données PAI,
- L'élément PAI n'est pas considéré comme un élément prédominant dans le processus d'investissement du fonds,
- Le fonds utilise des produits dérivés pour lesquels le traitement des éléments PAI n'est pas encore défini et normalisé".

- Les fonds sous-jacents peuvent ne pas prendre en compte les principales incidences négatives sur la durabilité telles que définies par la Société de Gestion et/ou le délégataire.

Alignement sur la taxonomie

Pour les fonds n'ayant pas d'objectif d'investissement durable et qui ne promeuvent pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour obtenir plus d'information, merci de consulter le code de transparence sur le site de la Société de Gestion délégataire :

<https://www.candriam.com/en/private/market-insights/sri-publications/#transparency>

INFORMATION RELATIVES AU REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Il ne promeut aucun investissement durable : ni d'objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans la stratégie d'investissement et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité. La stratégie de gestion de ce fonds est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du Fonds BFM JSS Multi-Actifs Fund, les risques pour le porteur sont les suivants :

Sur une période correspondant à l'horizon de placement recommandé (5 ans), le profil général de risque, mesuré en termes de volatilité, est relativement réduit, comparé à la volatilité des marchés financiers actions, en raison de la diversité des stratégies et des gérants auxquels le FCP a recours ainsi qu'en raison de la diversité des marchés géographiques sur lesquels ces gérants interviennent.

Le FCP est exposé à divers types de risques (voir ci-dessous) qui se matérialisent rarement simultanément, en raison de sa nature de fonds de fonds. Par ailleurs, ces différents types de risque affectent certaines stratégies plus que d'autres, à des degrés divers dans le temps et dans des proportions variables selon les gérants au sein d'une même stratégie. Pour tous les types de risque indiqués ci-dessous, leur matérialisation se traduirait par une baisse possible de la valeur liquidative.

Risques portant sur les actifs sous-jacents :

➤ **Risque de perte en capital**

Risque de baisse de la VL consécutive à la matérialisation de l'un ou de plusieurs des risques indiqués ci-dessus. Dans un tel cas, un porteur n'est pas assuré de retrouver le capital initialement investi. Ce risque existe mais est réduit par la grande diversification du portefeuille des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents.

➤ **Risque de marché**

Le risque lié à une baisse généralisée des marchés financiers, actions et/ou obligataires.

➤ **Risque de liquidité**

Risque lié à une forte baisse (ou même à la disparition) de la demande pour un actif ou une classe d'actifs, se traduisant par une chute de la valeur du ou des actifs concernés.

➤ **Risque de taux**

Risque lié à des variations du niveau des taux d'intérêt. Cette catégorie de risque peut affecter la plupart des stratégies d'arbitrage que le FCP utilise.

➤ **Risque de volatilité**

Risque lié à une variation de la volatilité des marchés financiers. Ce risque concerne principalement les OPC ou fonds d'investissement sous-jacents du FCP ayant recours à des stratégies d'arbitrage.

➤ **Risque de change**

Risque lié aux fluctuations des taux de change. L'investisseur est exposé, directement ou indirectement au risque de change, mais la société de gestion se réserve la possibilité de procéder à des couvertures de change. Par ailleurs, les catégories de parts libellées en devises différentes de la devise de référence du portefeuille du FCP feront l'objet d'une couverture, qui tendra à être totale et systématique, du risque de change.

➤ **Risque de crédit**

Risque lié à une détérioration de la capacité pour un débiteur de faire face à ses engagements. Cette catégorie de risque peut affecter certaines stratégies de gestion alternative auxquelles le FCP a recours (arbitrage actions, arbitrage événements/fusions).

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux, etc.). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

➤ **Risque de modification de l'indice de référence par le fournisseur de cet indice**

L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'entière discrétion du fournisseur d'indice de référence de décider et ainsi de modifier les caractéristiques de l'indice de référence concerné pour lequel il agit en tant que sponsor. Selon les termes du contrat de licence, un fournisseur d'indices peut ne pas être tenu de fournir aux détenteurs de licence qui utilisent l'indice de référence concerné un préavis suffisant de toute modification apportée à cet indice de référence. En conséquence, la Société de Gestion ne sera pas nécessairement en mesure d'informer à l'avance les porteurs de parts du fonds des changements apportés aux caractéristiques de l'indice de référence concerné par le fournisseur d'indice.

➤ **Risque en matière de durabilité**

Le risque de durabilité fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille.

Les risques de durabilité peuvent être subdivisés en 3 catégories :

- Environnemental : des événements environnementaux peuvent créer des risques physiques pour les entreprises du portefeuille. Ces événements pourraient par exemple découler des conséquences du changement climatique, de la perte de biodiversité, du changement de la chimie des océans, etc. Outre les risques physiques, les entreprises pourraient aussi être impactées négativement par des mesures d'atténuation adoptées en vue de faire face aux risques environnementaux. Ces risques d'atténuation impacteront différemment les entreprises selon leur exposition aux risques susmentionnés et leur adaptation à ceux-ci.
- Social : renvoie aux facteurs de risque liés au capital humain, à la chaîne d'approvisionnement et à la façon dont les entreprises gèrent leur impact sur la société. Les questions relatives à l'égalité des genres, aux politiques de rémunération, à la santé et la sécurité et aux risques associés aux conditions de travail en général relèvent de la dimension sociale. Les risques de violation des droits humains ou des droits du travail au sein de la chaîne d'approvisionnement font également partie de la dimension sociale.
- De gouvernance : ces aspects sont liés aux structures de gouvernance telles que l'indépendance du conseil d'administration, les structures de gestion, les relations avec les travailleurs, la rémunération et la conformité ou les pratiques fiscales. Les risques liés à la gouvernance ont

comme point commun qu'ils proviennent d'un défaut de surveillance de l'entreprise et/ou de l'absence d'incitant poussant la direction de l'entreprise à faire respecter des normes élevées en matière de gouvernance.

Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes. Si un événement imprévu survient chez un émetteur spécifique tel qu'une grève du personnel, ou plus généralement une catastrophe environnementale, cet événement peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille. Par ailleurs, les émetteurs adaptant leurs activités et/ou politiques peuvent être moins exposés au risque de durabilité.

Afin de gérer l'exposition au risque, les mesures d'atténuation peuvent être les suivantes :

- exclusion d'activités ou d'émetteurs controversés
- exclusion d'émetteurs sur la base de critères durables
- intégration des risques de durabilité dans la sélection des émetteurs ou le poids des émetteurs dans le portefeuille
- engagement et saine gestion des émetteurs

Le cas échéant, ces mesures d'atténuation sont décrites dans la section du prospectus consacrée à la politique d'investissement du fonds.

GARANTIE OU PROTECTION

Non applicable

Le FCP est régi par les lois et règlements applicables aux organismes de placement collectifs.

Les principaux droits et obligations des porteurs sont indiqués dans la documentation réglementaire de l'OPC.

Tout litige lié à l'investissement dans l'OPC est soumis au droit français et à la compétence des juridictions françaises.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ Les actifs hors dérivés intégrés

Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra aussi occasionnellement et à titre accessoire investir directement dans des valeurs mobilières françaises ou internationales, pour faire face ponctuellement à une insuffisance d'opportunités d'investissement dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement correspondant aux objectifs de gestion du FCP.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP pourra aussi occasionnellement et à titre accessoire investir directement dans des obligations et autres titres de créances, de toute zone géographique, de tout rating, de tout secteur, de toute capitalisation et dont l'utilisation est cohérente avec ses objectifs de gestion, pour faire face ponctuellement à une insuffisance d'opportunités d'investissement dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement correspondant aux objectifs de gestion du FCP.

Actions et parts d'OPCM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger.

- jusqu'à la totalité de son actif en parts ou actions d'OPCVM, de droit français ou européen, relevant de la directive 2009/65/CE,
- jusqu'à la totalité de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français,
- jusqu'à la totalité de son actif net en parts ou actions de FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères fixés par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.
- jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement eux-mêmes investis à plus de 10% en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement ou en parts ou actions de fonds d'investissement de droit étranger ne respectant pas les critères fixés par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le FCP pourra investir dans des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement, de droit français ou étrangers, gérés (en direct ou par délégation) ou conseillés, par une des entités du groupe Candriam.

➤ **Les instruments dérivés**

Afin de poursuivre l'objectif de gestion, le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers.

Le gérant pourra avoir recours, entre autres, aux instruments suivants : contrats à terme sur devises, options d'achat ou de vente sur indices actions ou produits de taux, contrats « futures », etc. Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

La somme des engagements nets résultant de ces opérations peut représenter jusqu'à 125% de son actif net.

En vue de couvrir le portefeuille, partiellement ou en totalité, le gérant pourra prendre des positions ayant recours aux instruments précédemment cités.

En vue de tendre à une couverture systématique et totale de l'exposition au risque de change des catégories de parts libellées en devises autres que la devise de référence du portefeuille du FCP, le gérant aura recours à des instruments financiers à terme. Cette couverture est assurée au moyen d'instruments financiers réduisant au minimum l'impact des opérations de couverture sur les autres catégories de parts du FCP.

En vue d'exposer le portefeuille, en cohérence avec l'objectif de gestion, le gérant pourra avoir recours aux mêmes instruments à titre accessoire et en complément des stratégies utilisées par les OPCVM, les FIA et fonds d'investissement sous-jacents, sans qu'ils ne modifient significativement le niveau de risque ou l'orientation de gestion du portefeuille.

➤ **Instruments intégrant des dérivés**

Aucun en tant que tel mais les OPCVM, les FIA et fonds d'investissement dans lesquels le FCP investira sont susceptibles d'avoir recours à leur niveau à des instruments dérivés.

➤ **Les dépôts**

Occasionnellement, selon les liquidités disponibles et le calendrier probable de ses investissements, le FCP est susceptible de recourir à des dépôts, en lieu et place de placements dans des OPC monétaires, afin d'optimiser la gestion de ses liquidités.

➤ **Emprunts d'espèces**

10% maximum de l'actif, conformément à la réglementation, soit pour fournir une liquidité supplémentaire à l'occasion de rachats, soit pour faire face à des décalages de trésorerie à l'occasion de souscriptions.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion et/ou des OPCVM et FIA gérés. La politique de rémunération aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ;

elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2025.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Comité de Direction de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuelles, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2025, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Comité de Direction procède annuellement à une revue de la politique de rémunération et veille à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2025 : 11, dont 9 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2025 : 1 422 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 1319 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 103 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 1121 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 301 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux/ montant TTC* maximum
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion	Actif net	Part C EUR : 1,50%
		Part F EUR : 1,80%
		Part K EUR : 0,80%
		Part I EUR : 1,00%
		Part M EUR : 0,1%
		Part I USD H : 1,00%
		Part F USD H: 1,80%

Frais indirects maximum : frais de gestion Commissions - Souscription : - Rachat	Actif net	2% maximum en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents. Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPC sous-jacents (1% maximum). Néant
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	5% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur de référence qui se compose d'un high water mark et d'un hurdle (cf ci-dessous). Néant pour les parts I EUR, I USD H et M EUR

* La Société de Gestion n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

Les frais de gestion seront directement comptabilisés et pris en compte dans le calcul de la VL. Sont pris en compte les frais du gestionnaire, les frais du dépositaire, les honoraires de commissaires aux comptes et les autres frais administratifs.

Commission de surperformance

Pour chaque catégorie de parts, le Gestionnaire pourra prétendre à une commission de surperformance basée sur la surperformance de la valeur liquidative (VL) par rapport à l'indicateur de référence ci-après défini.

Part	Cap. / Dis.	Devise	ISIN	Commission de surperformance	Taux de provisionnement	Taux de rendement minimal	Modèle appliqué
C EUR	EUR	FR0010234898	Oui	5%	€STR capitalisé, arrondi à 0	HWM permanent	C EUR
F EUR	EUR	FR0000974412	Oui	5%	€STR capitalisé, arrondi à 0	HWM permanent	F EUR
M EUR	EUR	FR0010234914	Néant	N/A	N/A	N/A	M EUR
I EUR	EUR	FR0011591056	Néant	N/A	N/A	N/A	I EUR
K EUR	EUR	FR0011591049	Oui	5%	€STR capitalisé, arrondi à 0	HWM permanent	K EUR
I USD H	EUR	FR0010922500	Néant	N/A	N/A	N/A	I USD H

F USD H	EUR	FR0010501072	Oui	5%	FED FUND capitalisé, arrondi à 0	HWM permanent	F USD H
---------	-----	--------------	-----	----	--	------------------	---------

Indicateur de référence

L'Indicateur de Référence se compose des deux éléments suivants :

- Un high-water mark (HWM) qui correspond à un premier actif de référence basé sur la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice à partir du 31/12/2021.

Le HWM initial correspond à la VL du 31/12/2021. En cas d'activation ultérieure d'une nouvelle catégorie de parts ou de réactivation d'une catégorie de parts préexistante, la VL initiale de (re-)lancement de cette nouvelle part sera retenue comme HWM initial.

- Un hurdle qui correspond à un deuxième actif de référence déterminé en supposant un placement théorique des actifs au taux de rendement minimal, qui augmente des montants de souscriptions et diminue proportionnellement aux montants de rachats. Dans l'hypothèse où ce taux de rendement minimal est négatif, un taux de 0% est appliqué pour déterminer le hurdle.

L'application d'un HWM garantit que les investisseurs ne se verront pas facturer de commission de surperformance tant que la VL ne dépasse pas la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice social à partir du 31/12/2021.

Cette rémunération variable permet d'aligner les intérêts du Gestionnaire avec ceux des investisseurs, et d'être en lien avec le couple rendement-risque du FCP.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos au 31/12/2025 est de :

Part M FR0010234914 : 2,19%

Part F EUR FR0000974412 : 3,89%

Part C FR0010234898 : ?

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Candriam sélectionne les intermédiaires pour les grandes classes d'instruments financiers (obligations, actions, produits dérivés), auprès desquels elle transmet des ordres pour exécution. Cette sélection s'effectue notamment sur base de la politique d'exécution de l'intermédiaire et ce dans le respect de la « Politique de sélection des intermédiaires financiers, auprès desquels Candriam transmet des ordres pour exécution pour le compte des OPC qu'elle gère ».

Les facteurs d'exécution pris en compte sont notamment : le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre.

En application de la procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers et des contreparties et sur base d'une demande émanant du gérant, le Comité Broker (« Broker Review ») de Candriam valide ou refuse toute demande de nouvel intermédiaire financier.

Ainsi, en application de cette politique, une liste par type d'instruments (actions, taux, monétaires, dérivés) des brokers autorisés et une liste des contreparties autorisées sont maintenues.

Par ailleurs, périodiquement, dans le cadre de la "Broker Review", est passée en revue la liste des brokers agréés afin de les évaluer selon plusieurs filtres et d'y apporter toute modification utile et nécessaire.

Par ailleurs la société de gestion ou le délégataire perçoit aucune commission en nature.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global du FCP est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté autour de 110% de son actif net, pouvant temporairement dépasser ce seuil en cas de valorisation des marchés d'actions.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le fonds a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCES DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

POURCENTAGE DES ACTIFS DU FONDS FAISANT L'OBJET D'UN TRAITEMENT PARTICULIER EN RAISON DE LEUR NATURE NON-LIQUIDE

NOM	DOMICILE	STATUT JURIDIQUE	AIFM BRUT 31/12/2024	ENGAGEMENT AIFM 31/12/2024
Candriam MM Long/Short Global	France	AIF	103.59%	100.23%

Rapport d'activité de l'OPCVM

« Candriam MM Long / Short Global »

LE RAPPORT DE GESTION **JANVIER 2025 - DECEMBRE 2025**

Revue des marchés

Pendant le premier trimestre de 2025, les mesures commerciales des États-Unis ont accru la volatilité et entraîné un repli des actions, tandis que l'Europe a surperformé grâce aux plans d'infrastructure allemands et que la Chine a amorcé une reprise tirée par des mesures de relance sélectives. Les rendements américains ont légèrement baissé et les courbes de taux de la zone euro se sont pentifiées. Les droits de douane annoncés en avril ont provoqué une correction des marchés rapide suivie d'un fort rebond. Le leadership de la technologie et de l'IA s'est accéléré grâce aux dépenses dans les semi-conducteurs et les infrastructures numériques. Pendant le 3^e trimestre, les actions ont récupéré et même dépassé leurs niveaux d'avant-choc portées par la dynamique des bénéfices américains. Cependant, le sentiment sur l'attractivité des actifs financiers européens se sont détériorés avec des niveaux de croissance modestes et un manque de visibilité politique clair sur le continent. La Chine a mis en œuvre des mesures de stabilisation ciblées ; le Japon et l'Asie hors Chine sont eux restés plutôt résilients. Malgré des niveaux d'incertitude géopolitique toujours élevés, le dernier trimestre de l'année a été positif pour les actions. Les performances ont été soutenues par une situation économique résiliente aux États-Unis et à un élargissement des performances de marché avec une contribution positive de secteurs tels la santé, les financières et le secteur énergétique.

Fonds

L'allocation du fonds est restée stable pendant l'année 2025 avec un portefeuille diversifié en termes d'investissement, géographie, secteur et thématique. L'exposition nette de marché pondérée a été maintenue à un niveau modéré d'environ 30%. La diversification du portefeuille a été améliorée en ajoutant au portefeuille deux nouvelles stratégies, un fonds long short equity fondamental Asie Pacifique et une stratégie quantitative d'arbitrage statistique d'actions sur la région Europe.

Performance du fonds

La performance générée pendant les douze derniers mois a été bonne avec un rendement proche de 10%. La contribution à la performance a été diversifiée à travers tous les investissements avec une contribution positive de presque toutes les lignes du portefeuille. L'exception fut une stratégie avec un positionnement fondamental contrariant (longs secteurs cycliques dans une phase du cycle des bénéfices basse avec des perspectives d'accélération et short des indices de marché au sommet). Le rendement total de cette stratégie fut légèrement négatif pour toute l'année. Nous sommes satisfaits avec le comportement de la stratégie tout au long de cette année qui a bénéficié d'une bonne sélection d'investissements, d'un bon niveau de diversification, d'un bon niveau de génération d'alpha ainsi que d'une gestion active du niveau de risque engagé au niveau des stratégies sous-jacentes. Cela a permis au portefeuille de protéger la performance et capital pendant les phases de volatilité plus élevées et de bénéficier des niveaux de dislocation et dispersion pour générer de la performance.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2025, le fonds a réalisé une performance de :

- part C EUR FR0010234898 : 9,70%
- part M EUR FR0010234914: 9,62%
- Part F EUR FR0000974412 : 7,49%

contre 2,24% % pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU FONDS CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL

Achats	
Nom	Montant en €
LU0779307445/GIM-TELS-A0412EUR	665 417.04
XFCS00X6A1S7/ACTUSRAY EUR AE RES	512 000.00
IE000ZSOURC6/QSM Global Equity Lo	438 332.97
IE00BFXZMN35/Lafayette Dalton APA	269 343.76

Ventes	
Nom	Montant en €
LU2511867405/FRANKLIN K2 ACTUSRAY	-939 571.16
LU1861219027/BR EM COM AB RT Z2 C	-810 343.20
KYG1319E1061/BLACKROC ST EQ I EUR	-658 009.65
IE00BCBHZ754/InRISPAREURIACH	-628 612.65
LU2367662330/LUMYNA MW ENV FOC FC	-599 023.45
LU2552647294/GIM PS TEC LS A1022C	-565 656.00
LU1725201203/Schroder GAIA Contou	-549 338.64
LU0391999470/CANDRIAM MMEA ZEURC	-413 640.72
LU2539979315/GM TH LS A092022 conv	-367 872.12
LU1569900605/HELIPERFCLEEUR	-354 532.81
QS0008521187/YARAKA S.1 2004	-345 032.65
IE00BRCJDL54/Otus Smaller Compani	-302 422.09
LU2090056115/FRANK K2 EL IPFH1C	-302 217.51
XFCS00X3VWX2/SELIGMAN TECH B2102	-196 423.55
LU0496443705/PICT TR-MAND-HIEUR	-185 031.58
LU1861219290/BR EM COM AB RT I2 C	-135 101.23

Rapport certifié du commissaire aux comptes

CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL
FONDS DE FONDS ALTERNATIF
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
70 Avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de fonds alternatif CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de fonds alternatif à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres de fonds d'investissement étrangers :

Les titres de fonds d'investissement étrangers en portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Nous avons pris connaissance des procédures de collecte des valeurs liquidatives définitives ou, le cas échéant, estimées provenant des administrateurs des fonds d'investissement détenus par votre OPC, utilisées pour la valorisation des fonds d'investissement étrangers et avons vérifié leur prise en compte dans la valorisation du portefeuille. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	8 801 456,86	12 702 992,84
OPCVM	6 015 147,62	9 387 121,87
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	2 786 309,24	3 315 870,97
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	9 152,08	2 362,29
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	8 810 608,94	12 705 355,13
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	0,00
Comptes financiers	84 269,79	99 682,35
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	84 269,79	99 682,35
Total de l'actif I+II	8 894 878,73	12 805 037,48

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	8 222 303,78	11 474 370,27
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	639 663,54	1 274 576,54
Capitaux propres I	8 861 967,32	12 748 946,81
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	8 861 967,32	12 748 946,81
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	3,06	23 014,08
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	3,06	23 014,08
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	32 908,35	33 076,59
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	32 908,35	33 076,59
Total Passifs : I+II+III+IV	8 894 878,73	12 805 037,48

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	3 115,92	2 098,22
Sous-total produits sur opérations financières	3 115,92	2 098,22
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-351,39	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	-351,39	0,00
Total revenus financiers nets (A)	2 764,53	2 098,22
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-164 157,95	-189 624,50
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-164 157,95	-189 624,50
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-161 393,42	-187 526,28
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	11 608,47	2 790,76
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-149 784,95	-184 735,52
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 498 829,34	387 174,60
Frais de transactions externes et frais de cession	-768,00	0,00
Frais de recherche	0,00	-230,08
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 498 061,34	386 944,52
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-275 259,45	-2 844,98
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 222 801,89	384 099,54

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-691 603,96	1 101 649,23
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	13,02	-16,07
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-691 590,94	1 101 633,16
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	258 237,54	-26 420,64
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-433 353,40	1 075 212,52
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	639 663,54	1 274 576,54

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif du FCP est la recherche d'un gain absolu et d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence propre à chacune des différentes catégories de parts (€STR Capitalisé pour les parts libellées en Euro, EFR Capitalisé + pour les parts libellées en USD) sur la durée de placement recommandée, avec un objectif de volatilité annuelle moyenne de 5% (8% au maximum), principalement par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement mettant en œuvre des stratégies de gestion alternative.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	56 893 603,34	21 932 633,43	12 017 639,85	12 748 946,81	8 861 967,32
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR en EUR					
Actif net	1 434 143,48	446 409,53	82 327,10	6,29	6,90
Nombre de titres	974,690	326,495	58,847	0,004	0,004
Valeur liquidative unitaire	1 471,38	1 367,27	1 399,00	1 572,50	1 725,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	19,29	264,59	181,11	40,00	225,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-24,65	-21,00	-19,67	-17,50	-7,50
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR en EUR					
Actif net	31 048 401,51	16 413 137,04	7 214 401,26	7 480 050,37	7 623 998,41
Nombre de titres	41 089,467	23 445,273	10 101,881	9 478,889	8 988,371
Valeur liquidative unitaire	755,62	700,06	714,16	789,12	848,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	9,93	135,64	92,54	23,51	117,25
Capitalisation unitaire sur revenu	-14,55	-12,90	-12,17	-15,54	-16,57
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H en USD					
Actif net en USD	109 647,91	103 119,32	107 128,46	119 959,99	0,00
Nombre de titres	779,070	779,070	779,070	779,070	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	140,74	132,36	137,50	153,97	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	6,60	47,78	7,10	10,71	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-2,32	-2,29	-2,14	-2,90	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR en EUR					
Actif net	10 527 809,57	3 553 932,12	3 147 925,59	3 514 375,98	0,00
Nombre de titres	8 029,359	2 902,346	2 499,983	2 499,983	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 311,16	1 224,50	1 259,17	1 405,75	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	17,05	236,47	162,73	41,73	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-13,22	-12,57	-11,47	-13,48	0,00

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR en EUR					
Actif net	1 623 284,51	1 422 533,22	1 476 006,35	1 638 666,76	1 237 962,01
Nombre de titres	785,080	730,080	730,080	719,480	495,845
Valeur liquidative unitaire	2 067,66	1 948,46	2 021,70	2 277,57	2 496,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	26,62	374,86	260,47	67,42	340,63
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,20	-2,27	-0,51	-1,94	-1,67
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL K EUR en EUR					
Actif net	12 163 545,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	9 307,791	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 306,81	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	17,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-12,60	0,00	0,00	0,00	0,00

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux / Montant TTC* Maximum
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part C EUR : 1,50% Part F EUR : 1,80% Part K EUR : 0,80% Part I EUR : 1,00% Part M EUR : 0,10 % Part I USD H : 1,00% Part F USD H : 1,80%
Frais indirects maximum Frais de gestion	Actif net	2% maximum en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents
Commissions		
-Souscriptions		Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPC sous-jacents (1% maximum)
-Rachat		Néant
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	5% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur de référence qui se compose d'un high water mark et d'un hurdle (cf ci-dessous) Néant pour les part I EUR, I USD, H et M EUR.

* La Société de Gestion n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

Les frais de gestion seront directement comptabilisés et pris en compte dans le calcul de la VL. Sont pris en compte les frais du gestionnaire, les frais du dépositaire, les honoraires de commissaires aux comptes et les autres frais administratifs.

Commission de surperformance

Pour chaque catégorie de parts, le Gestionnaire pourra prétendre à une commission de surperformance basée sur la surperformance de la valeur liquidative (VL) par rapport à l'indicateur de référence ci-après défini.

Part	Cap. Dis.	Devise	ISIN	Commission de surperformance	Taux de provisionnement	Taux de rendement minimal	Modèle appliqué
C EUR	EUR	FR0010234898	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	C EUR
F EUR	EUR	FR0000974412	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	F EUR
M EUR	EUR	FR0010234914	Néant	N/A	N/A	N/A	M EUR
I EUR	EUR	FR0011591056	Néant	N/A	N/A	N/A	I EUR
K EUR	EUR	FR0011591049	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	K EUR
I USD H	EUR	FR0010922500	Néant	N/A	N/A	N/A	I USD H
F USD H	EUR	FR0010501072	Oui	5%	FED FUND capitalisé, floored 0	HWM permanent	F USD H

Indicateur de référence

L'Indicateur de Référence se compose des deux éléments suivants :

- Un high-water mark (HWM) qui correspond à un premier actif de référence basé sur la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice à partir du 31/12/2021.

Le HWM initial correspond à la VL du 31/12/2021. En cas d'activation ultérieure d'une nouvelle catégorie de parts ou de réactivation d'une catégorie de parts préexistante, la VL initiale de (re-)lancement de cette nouvelle part sera retenue comme HWM initial.

- Un hurdle qui correspond à un deuxième actif de référence déterminé en supposant un placement théorique des actifs au taux de rendement minimal, qui augmente des montants de souscriptions et diminue proportionnellement aux montants de rachats. Dans l'hypothèse où ce taux de rendement minimal est négatif, un taux de 0% est appliqué pour déterminer le hurdle.

L'application d'un HWM garantit que les investisseurs ne se verront pas facturer de commission de surperformance tant que la VL ne dépasse pas la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice social à partir du 31/12/2021.

Cette rémunération variable permet d'aligner les intérêts du Gestionnaire avec ceux des investisseurs, et d'être en lien avec le couple rendement-risque du FCP.

Méthodologie de calcul de la commission de surperformance

La VL de chaque catégorie de parts étant différente, le calcul des commissions de surperformance se fait de manière indépendante au niveau de chaque catégorie de parts et aboutit à des montants différents de commissions.

Le montant de la commission de surperformance est calculé à la même fréquence que le calcul de la VL.

La commission de surperformance est incluse dans le calcul de la VL.

Si la VL servant de base au calcul de la commission, à savoir la VL après commission de surperformance sur rachats mais hors commission de surperformance relative aux parts encore en circulation, est supérieure aux deux composants de l'Indicateur de Référence (HWM et Hurdle), une surperformance est constatée.

La plus petite de ces deux surperformances sert de base de calcul à la provision d'une commission de surperformance à concurrence du taux de provisionnement de cette surperformance tel que repris dans le tableau ci-dessus (le « Taux de provisionnement »).

En cas de sous-performance vis-à-vis de l'un des deux composants de l'Indicateur de Référence, une reprise de commission de surperformance est effectuée à concurrence du Taux de Provisionnement de cette sous-performance. La provision comptable de la commission de surperformance ne sera néanmoins jamais négative.

Lorsqu'un ajustement de dilution est appliqué à la VL, il est exclu du calcul de la commission de surperformance.

Dans l'hypothèse de catégories de parts donnant droit à distribution, les éventuelles distributions de dividendes n'ont pas d'impact sur la commission de surperformance de la catégorie de parts.

Pour chaque catégorie de parts libellée dans la devise du fonds, les commissions de surperformance sont calculées dans cette devise, alors que pour les catégories de parts libellées dans une autre devise, qu'elles soient couvertes ou non couvertes en change, les commissions de surperformance seront calculées dans la devise de la catégorie de parts.

Période de Référence

La période de référence correspond à la totalité de la durée de vie du fonds ou le cas échéant de la catégorie de parts.

La commission de surperformance est déterminée en général au titre de chaque période de 12 mois correspondant à l'exercice social.

Cristallisation

Toute commission de surperformance positive est cristallisée, c'est-à-dire est payable à la Société de Gestion :

- à la fin de chaque exercice social. Cependant en cas d'activation ou de ré-activation d'une part, la première cristallisation des commissions de surperformance concernant cette catégorie de parts ne pourra s'effectuer (hors rachats) qu'à la fin de l'exercice social suivant celui durant lequel la part a été (ré-)activée. ;
- lors de chaque rachat net constaté à chaque calcul de VL au prorata du nombre de parts rachetées. Dans ce cas, la provision de commission de surperformance sera diminuée du montant ainsi cristallisé ; lors de la clôture éventuelle d'une catégorie de parts au cours d'un exercice social.

De plus et conformément à la réglementation, une commission de surperformance pourra être cristallisée :

- en cas de fusion/liquidation du fonds / catégorie de parts en cours de période de référence ;
- en cas de changement de mécanisme de surperformance

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	12 748 946,81	12 017 639,85
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 488 451,28	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-8 020 507,75	-569 744,44
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-161 393,42	-187 526,28
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 498 061,34	386 944,52
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-691 590,94	1 101 633,16
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	8 861 967,32	12 748 946,81

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,004	
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-490,518	-392 004,01
Solde net des souscriptions/rachats	-490,518	-392 004,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 988,371	
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-779,070	-111 603,96
Solde net des souscriptions/rachats	-779,070	-111 603,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	2 499,983	3 488 451,28
Parts rachetées durant l'exercice	-4 999,966	-6 976 902,56
Solde net des souscriptions/rachats	-2 499,983	-3 488 451,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-223,635	-539 997,22
Solde net des souscriptions/rachats	-223,635	-539 997,22
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	495,845	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR FR0010234898	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6,90	0,004	1 725,00
CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR FR0000974412	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 623 998,41	8 988,371	848,20
CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR FR0010234914	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 237 962,01	495,845	2 496,67

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
	+/-					
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	84,27	0,00	0,00	0,00	84,27
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	84,27

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	84,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	84,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	2,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-733,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-731,15	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
CACEIS BANK LUXEMBOURG	9,15	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CACEIS BANK LUXEMBOURG	0,00	0,00
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
XFCS00X6A1S7	ACTUSRAY EUR AE RES 02.25	ActusRay Partners	Hedge fonds	Îles Caïmans	EUR	601 019,88
LU2090056115	FRANKLIN K2 ELECTRON GLOBAL UCITS FUND I PF H1 CAP	ALMA CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	766 456,32
IE00BCBHZ754	InRIS PARUS I EUR HEDGED	ALMA CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT	Long Short Equities	Irlande	EUR	414 552,91
KYG1319E1061	BLACKROCK STRAT EQ HDGE FD I EUR	Blackpoint Management Limited - GS630	Fonds / Actions	Îles Caïmans	EUR	687 185,26
LU0391999470	CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z EUR ACC	CANDRIAM	Fonds / Monétaire	Luxembourg	EUR	208 780,02
XFCS00X3VWX2	SELIGMAN TECH SPECT B2 10 22	Columbia Threadneedle Investments	Hedge fonds	Îles Caïmans	EUR	763 150,09
IE00BFXZMN35	Lafayette UCITS ICAV - Lafayette Dalton Asia Pacific UCITS F	Dalton Investments LLC	Fonds / Actions	Irlande	EUR	281 148,50
LU0779307445	GIM-TECHNOLOGY L/S-A0412	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SARL	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Luxembourg	EUR	710 167,85
LU2367662330	LUMYNA MW TOPS ENVIRONMENTAL FOCUS MARKET NEUTRAL UCITS FUND	LUMYNA INV LIM	Equity market neutral	Luxembourg	EUR	274 583,37
IE00BRCJDL54	Otus Smaller Companies UCITS Fund PLC- Maga Smaller Companie	OTUS CAPITAL MANAGEMENT/ UNITED KINGDOM	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Irlande	EUR	569 814,05
LU0496443705	Pictet TR - Mandarin HI EUR	Pictet Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	789 681,02
IE000ZSOURC6	QSM Global Equity Long/Short Class A EUR Acc	QSM Asset Management	Long Short Equities	Irlande	EUR	440 076,57
QS0008521187	YARAKA FUND -A- USD S.1 2004	ROCKHAMPTON	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Îles Caïmans	USD	734 954,01
LU1725201203	Schroder GAIA Contour Tech Equity E Accumulation EUR Hedged	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) SA	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Luxembourg	EUR	861 655,64
LU1569900605	HELIUM FD PERFORMANCE CLASSE E EUR	SYQUANT CAPITAL S.A.S.	Event driven	Luxembourg	EUR	698 231,37
Total						8 801 456,86

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	12 506,24
	Frais de gestion variable	19 941,95
	Autres dettes	460,16
Total des dettes		32 908,35
Total des créances et des dettes		-32 908,35

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,03
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,46
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	133 415,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	19 766,24
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,27
Frais de gestion variables acquis	175,68
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	465,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,81
Frais de gestion variables provisionnés	0,25
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 768,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2025
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 567,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-149 784,95	-184 735,52
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-149 784,95	-184 735,52
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-149 784,95	-184 735,52

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-0,03	-0,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-0,03	-0,07
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-0,03	-0,07
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-0,03	-0,07
Total	-0,03	-0,07
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-148 951,99	-147 353,44
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-148 951,99	-147 353,44
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-148 951,99	-147 353,44
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-148 951,99	-147 353,44
Total	-148 951,99	-147 353,44
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	0,00	-2 266,49
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,00	-2 266,49
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,00	-2 266,49
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-2 266,49
Total	0,00	-2 266,49
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	0,00	-33 712,79
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,00	-33 712,79
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,00	-33 712,79
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-33 712,79
Total	0,00	-33 712,79
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-832,93	-1 402,73
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-832,93	-1 402,73
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-832,93	-1 402,73
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-832,93	-1 402,73
Total	-832,93	-1 402,73
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 222 801,89	384 099,54
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 222 801,89	384 099,54
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 222 801,89	384 099,54

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,90	0,16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,90	0,16
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,90	0,16
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,90	0,16
Total	0,90	0,16
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 053 897,76	222 888,24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 053 897,76	222 888,24
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 053 897,76	222 888,24
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 053 897,76	222 888,24
Total	1 053 897,76	222 888,24
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,00	8 350,53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,00	8 350,53
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,00	8 350,53
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	8 350,53
Total	0,00	8 350,53
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,00	104 348,54
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,00	104 348,54
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,00	104 348,54
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	104 348,54
Total	0,00	104 348,54
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	168 903,23	48 512,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	168 903,23	48 512,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	168 903,23	48 512,07
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	168 903,23	48 512,07
Total	168 903,23	48 512,07
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			8 801 456,86	99,32
OPCVM			6 015 147,62	67,88
Gestion collective			6 015 147,62	67,88
CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z EUR ACC	EUR	180,579	208 780,02	2,36
FRANKLIN K2 ELECTRON GLOBAL UCITS FUND I PF H1 CAP	EUR	40 704	766 456,32	8,65
GIM-TECHNOLOGY L/S-A0412	EUR	2 481,716	710 167,85	8,01
HELIUM FD PERFORMANCE CLASSE E EUR	EUR	518	698 231,37	7,88
InRIS PARUS I EUR HEDGED	EUR	2 462,008	414 552,91	4,68
Lafayette UCITS ICAV - Lafayette Dalton Asia Pacific UCITS F	EUR	127,34	281 148,50	3,17
LUMYNA MW TOPS ENVIRONMENTAL FOCUS MARKET NEUTRAL UCITS FUND	EUR	2 060	274 583,37	3,10
Otus Smaller Companies UCITS Fund PLC- Maga Smaller Companie	EUR	3 288,97	569 814,05	6,43
Pictet TR - Mandarin HI EUR	EUR	4 442,4	789 681,02	8,91
QSM Global Equity Long/Short Class A EUR Acc	EUR	464 020	440 076,57	4,97
Schroder GAIA Contour Tech Equity E Accumulation EUR Hedged	EUR	3 928,76	861 655,64	9,72
Autres OPC et fonds d'investissement			2 786 309,24	31,44
Gestion collective			2 786 309,24	31,44
ACTUSRAY EUR AE RES 02.25	EUR	512	601 019,88	6,78
BLACKROCK STRAT EQ HDGE FD I EUR	EUR	1 226	687 185,26	7,75
SELIGMAN TECH SPECT B2 10 22	EUR	4 796	763 150,09	8,62
YARAKA FUND -A- USD S.1 2004	USD	64	734 954,01	8,29
Total			8 801 456,86	99,32

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/USD/20260227	9 150,94	0,00	EUR	735 874,09	USD	-726 723,15
A/EUR/USD/20260227	0,00	-3,06	EUR	6 808,64	USD	-6 811,70
A/USD/EUR/20260227	1,14	0,00	USD	2 249,57	EUR	-2 248,43
Total	9 152,08	-3,06		744 932,30		-735 783,28

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	8 801 456,86
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	9 149,02
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	84 269,79
Autres passifs (-)	-32 908,35
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	8 861 967,32

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR	EUR	0,004	1 725,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR	EUR	8 988,371	848,20
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR	EUR	495,845	2 496,67